

sublimes prisonnières restèrent privées des saints sacrements. En 1527, une commission se présenta derechef au couvent, mais ces docteurs furent mis dans un embarras cruel par l'habileté dialectique de l'incomparable Abbesse. Avec un zèle infatigable, Mère Charité adressait des lettres aux personnages influents pour prouver son bon droit ; avec une sûreté de tact extraordinaire elle évitait les traquenards que lui tendaient des ennemis perfides ; avec une perspicacité étonnante elle annihilait les sophismes d'adversaires qu'elle terrassait tantôt par la finesse de son ironie, tantôt par la vigueur de sa logique inéluctable.

Tandis que la persécution grondait au dehors, une joie séraphique s'épanouissait dans ces âmes éprouvées. Nous en avons la preuve dans les lettres que Sœur Catherine, nièce de Charitas, adressa à son illustre père, vers la fin de l'année 1528 : c'est le récit naïf et enjoué de la fête jubilaire de l'abbesse. (1) Mère Charité portait en effet la crosse abbatiale depuis vingt-cinq ans ; il y avait à peu près cinquante ans qu'elle couvrait de gloire les livrées de la pauvreté. Les filles fêtèrent dignement leur mère. C'était un rayon de soleil en ces temps si sombres. Même les religieuses les plus vénérables par leur couronne de cheveux blancs, retrouvèrent une ardeur juvénile pour exécuter — (lecteurs profanes, voilez-vous la face !) — des danses... de la plus innocente simplicité. Joie enfantine et naïve qui fera peut-être sourire mes lecteurs ; combien je la trouve touchante et suggestive ! N'est-ce pas une preuve palpable que les saintes recluses, malgré les cris de mort qui retentissaient à la porte du couvent, vivaient dans cette sérénité inaltérable qu'elles puisaient dans leur absolue confiance en Dieu ? Au début de l'année 1530, le frère de notre héroïne adressa au Conseil de Nuremberg, son *Oratio apologetica monialium nomine scripta*, brillante défense de la vie religieuse en général et spécialement de la vie exemplaire menée au couvent des Clarisses. Mais que pouvait faire l'éloquence du grand humaniste sur des esprits aveuglés par la haine ? Après comme avant, les dispositions draconiennes prises à l'égard des Pauvres Dames furent maintenues avec une sévérité inexorable. « On croyait, en leur retirant

(1) Cfr : Das Jubiläum einer Aebtissin, dans les Historisch polit. Blätter de Munich, t. LXVI (1870) p. 614 et ss. La même revue avait déjà consacré un beau travail à notre héroïne, dans le t. XIII (1844) p. 513 et ss.

leurs
sevrar
cathol
par l'i
elles c
grinan
XIII-XI
Les
elle ne
était d
Le 19
à l'âge
seize a
espoir
Seigneu
mains d
bout de
time fie
troupea
couvent
eux-mên
convicti
Et ma
Charitas
dans leu
voix des
vertus fra
ne pouva
après l'ai
l'amertun
p. XLII).
abbesse la
mois apr
La nièce
succéda d
elle se m
Sœur Urs
Clarisses d